

Séance du 23 octobre 2008

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, convoqué le 17 octobre 2008, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

-oOo-

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gentili, M. Jaussaud, Adjointes ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Chevrel, Boé, Chabaud-Nadin, Castel, M. Lacassagne, Mme Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Salducci, Pibouleau-Blain, MM. Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipe, MM. Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Darmendrail à M. Escapil-Inchauspé ; Mme Doucet-Joyé à Mme Durruty ; Mme Capdevielle à M. Aguerre ; Mme Loupien-Suarès à M. Bergé.

**SECRETAIRE** : Mme Salducci.

**OBJET** : FINANCES - Admission en non-valeurs

Monsieur SOROSTE présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Je vous demande de bien vouloir prononcer l'admission en non-valeurs pour des créances qui n'ont pu être recouvrées par les services de la trésorerie municipale en raison de l'absence ou de l'insolvabilité du débiteur.

	Euros
<b>Budget général (2001-2007)</b>	<b>6 286,88</b>
Cantines scolaires, garderies	1 345,20
de voirie	825,20
Droits de place – Fêtes	2 106,70
Crèches	285,40
Déchets ménagers	1 388,12
Divers	336,26
<b>Budget annexe des Parkings –TTC</b>	<b>382,93</b>

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget général ainsi qu'au budget annexe des Parkings au compte 654 "Perte sur créances irrécouvrables".

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.